

La vice-première ministre, Geneviève Guilbault, annonce le retrait graduel de certains points de contrôle dans les régions du Québec

30 avril 2020

La vice-première ministre du Québec, ministre de la Sécurité publique et ministre responsable de la région de la Capitale-Nationale, M^{me} Geneviève Guilbault, a présenté un plan graduel de retrait des points de contrôle policier et de réouverture dans certaines régions du Québec. Ces réouvertures s'étaleront sur plusieurs semaines, de façon prudente, pour éviter de relancer la propagation du virus.

À partir du lundi 4 mai, les points de contrôle policier pour les Laurentides, Lanaudière, Chaudière-Appalaches et la ville de Rouyn-Noranda seront retirés. Ensuite, le lundi 11 mai, et si la situation se maintient, les points de contrôle policier en Outaouais, à l'exception de Gatineau, en Abitibi-Témiscamingue, à La Tuque et au Saguenay-Lac-Saint-Jean seront levés. Finalement, le lundi 18 mai, ce sera au tour des points de contrôle policier du Bas-Saint-Laurent, de la Gaspésie, des Îles-de-la-Madeleine, de Charlevoix et de la Côte-Nord d'être retirés. La date pour la levée des points de contrôle pour Gatineau, le Nord-du-Québec, la Basse-Côte-Nord, la Minganie, le Nunavik et les Terres-Cries-de-la-Baie-James sera dévoilée ultérieurement.

« Nous annonçons ce calendrier pour permettre aux gens de se préparer. Rien n'empêche que ça change si la situation se détériore. Nous allons continuer d'évaluer la situation tous les jours avec les autorités de santé publique », a déclaré Geneviève Guilbault.

« Déconfinement ne veut pas dire relâchement »

« Cette réouverture graduelle est possible grâce à la discipline des Québécois », a rappelé la vice-première ministre, qui demande à ceux-ci de ne surtout pas relâcher leurs efforts de distanciation. « Déconfinement ne veut pas dire relâchement. L'ingrédient clé de la réouverture graduelle, c'est de garder la discipline exceptionnelle dont les Québécois font preuve depuis presque deux mois », a indiqué M^{me} Guilbault, ajoutant que la prudence continue de guider les actions du gouvernement.

Renfort des forces armées

La ministre de la Sécurité publique a profité du point de presse du gouvernement pour dévoiler les huit nouveaux CHSLD vers lesquels se déploieront des militaires additionnels :

- Le Centre de soins prolongés Grace Dart ;
- Le CHSLD Vigi Reine-Elizabeth ;
- La Résidence Berthiaume-Du Tremblay ;
- Le CHSLD Vigi Mont-Royal ;
- Le CHSLD des Floralies-de-LaSalle ;
- Le Centre d'hébergement de Saint-Laurent ;
- Le CHSLD Argyle ;
- Le CHSLD Benjamin-Victor-Rousselot.

Même si ces renforts sont bienvenus, M^{me} Guilbault a invité tous les gens qui peuvent prêter main-forte à le faire. « La situation dans les CHSLD demeure notre urgence nationale », a-t-elle assuré.

Remerciements du jour

La vice-première ministre a réservé les remerciements du jour à tous les adolescents du secondaire. Plusieurs finissants sont déçus de ne pas revoir leurs amis et leurs professeurs avant la fin de l'année ni d'avoir droit à leur bal pour se dire au revoir.

Le gouvernement du Québec a toutefois entendu leur message, a assuré Geneviève Guilbault. « Je veux remercier les finissants pour leur compréhension et leur discipline pendant cette crise. Je veux aussi leur dire qu'avec le ministère de l'Éducation, on travaille présentement à trouver une façon de souligner votre graduation et votre diplomation malgré le contexte actuel », a-t-elle conclu.

Citation :

« Même si on rouvre les régions, toutes les mesures de distanciation doivent être maintenues, surtout pour les personnes vulnérables. C'est important de continuer à suivre les recommandations de santé publique. La situation progresse au Québec, mais ce n'est pas le temps de crier victoire. Il faut demeurer très prudents, ce n'est surtout pas le moment de relâcher tous nos efforts de distanciation. Si on réussit à continuer de faire tout ça, on va réussir à relancer le Québec sans relancer la pandémie. »

Geneviève Guilbault, vice-première ministre du Québec, ministre de la Sécurité publique et ministre responsable de la région de la Capitale-Nationale

Faits saillants :

- En date du mardi 28 avril 2020, à 18 h, il y avait au Québec 25 594 cas confirmés de personnes atteintes de la COVID-19, une augmentation de 837.
- 1 648 personnes étaient hospitalisées, dont 222 aux soins intensifs, une augmentation de 5 par rapport au dernier bilan.
- 6 048 personnes initialement atteintes sont par ailleurs guéries de la COVID-19, une augmentation de 207 par rapport au dernier bilan.
- Le bilan des décès s'élève à 1 761 au Québec, une augmentation de 79 par rapport au dernier bilan.

Pour plus d'information



Gouvernement du Québec

www.gouv.qc.ca